

Vue cycle du programme des cours

B1 Or Th Pr Au Cr

Formation organisée uniquement les années paires.

Cours obligatoires (B1 : 12Cr)

Cours	Description	B1	Or	Th	Pr	Au	Cr
DCER0092-1	<i>Formation en droit à l'usage des experts judiciaires, traducteurs et interprètes jurés</i>	B1	Q1				3
	- <i>Organisation judiciaire, principes généraux du droit de la procédure civile, principes généraux du droit de la preuve et des moyens de preuve en matière civile</i> - Damien DESSARD		6	-	-		
	- <i>Principes généraux du droit de la procédure pénale, principes généraux du droit de la preuve en matière pénale et de l'enquête préliminaire en matière pénale</i> - Ludivine KERZMANN, Olivier MICHELIS		6	-	-		
	- <i>Registre national des experts judiciaires, traducteurs et interprètes-jurés</i> - Véronique TRUILLET		1	-	-		
	- <i>Notions de base en droit civil</i> - Marie LANSMANS		3	-	-		
DCER0093-1	<i>Droit de l'expertise judiciaire</i>	B1	Q1				4
	- <i>Désignation de l'expert, déroulement de l'expertise et rapport en matière civile, intervention du juge, honoraires et frais en matière civile</i> - Didier PIRE		10	-	-		
	- <i>Désignation de l'expert judiciaire, déroulement de l'enquête et rapport en matière pénale, indemnité légale et tarification des prestations en matière pénale</i> - Najat ARBIB, Sophie LOUIS		6	-	-		
	- <i>Expertise judiciaire, expertise amiable et modes non juridictionnels de règlements des différends</i> - Olivier CAPRASSE		3	-	-		
	- <i>Médiation, conciliation et expertise : outils et techniques</i> - Nathalie UYTENDAELE		3	-	-		
	- <i>Introduction au droit des contrats et de la responsabilité à l'usage de l'expert judiciaire</i> - Marie LANSMANS		3	-	-		
	- <i>Responsabilité, assurance et déontologie de l'expert judiciaire</i> - Véronique TRUILLET		3	-	-		
	- <i>Pratique de l'expertise judiciaire en ce compris étude de cas</i> - Damien DESSARD, Benoît KOHL, Véronique TRUILLET		-	3	-		
DCER0098-1	<i>Droit de l'immobilier et de la construction</i>	B1	Q2				5
	- <i>Droit de l'immobilier et de la construction en rapport avec l'expertise</i>		18	-	-		
	- <i>Droit de la liquidation-partage en rapport avec l'expertise</i>		1,5	-	-		
	- <i>Urbanisme et aménagement du territoire en rapport avec l'expertise</i>		3	-	-		
	- <i>Pratique de l'expertise judiciaire en matière immobilière et de construction en ce compris étude de cas</i>		-	15	-		